

ORGANISATION/REGLEMENTATION

CHAMPIONNAT DES A.S/E.S.B M.3/M.4 2021/2022

CLUBS LOISIR

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Groupe NORD : GRAMAT(1) – LE VIGAN(1) – LES QUATRES ROUTES – FIGEAC

Groupe SUD : LE VIGAN (2) – GRAMAT(2) – LUZECH – CAHORS – DEGAGNAC

Les Clubs classés 1^{er} de chaque poule sont qualifiés pour la finale.

Finale le 14 Mai 2022 CAHORS

REGLEMENTATION CBD LOT

COMPOSITION DES EQUIPES

1/ Les équipes doivent être constituées de 4 joueurs.

2/ Dans tous les cas, 3 ou 4 **joueurs M.4**, doivent être présents sur le terrain.

1 seul joueur M.3 peut être présent sur le terrain.

MODALITÉS DE LA RENCONTRE

Les matchs se déroulent de la façon suivante :

TOUR 1 : 1 TRIPLE : 6 Points (Nul 3 Points)

1 SIMPLE : 4 Points (Nul 2 Points)

TOUR 2 : 1 TIR CIBLE : 2 Points (Nul 1 Point)

2 POINTS CIBLES : 2 Points chacun (Nul 1 Point)

TOUR 3 : 2 DOUBLES: 4 Points chacun (Nul 2 Points)

Chaque rencontre se déroule donc avec un total de 24 points.

Remplacements libres (Tour 1 et 3)

1 joueur pouvant rentrer et sortir plusieurs fois en cours de partie.

Les parties sont arrêtées quelque soit le score (égalité ou pas) à la fin du temps réglementaire.

Parties en 13 Points ou **1H30 MAXI**, Règlement FFSB en Vigueur.

Positionnement des Cibles

POINTS ; (identiques au NIVEAU 1, Règlement FFSB, 5 Cibles, avec 2 Boules par Cible).

TIR : Cibles 1 et 2 (identiques cibles 1 et 2 niveau 1, Règlement FFSB, 2 boules par cible)

Cible 3 (correspond à la cible 5 niveau 1 Règlement FFSB, 2 tirs au but

Cibles 4 et 5 (identiques aux cibles 1 et 2, 2 boules par cible)

ATTRIBUTION des POINTS pour CHAQUE TOUR

Triple : 6 Points (Nul 3 Points)
Double : 4 Points (Nul 2 Points)
Simple : 4 Points (Nul 2 Points)
Tir et Points : 2 Points chacun (Nul 1 Point)

Total rencontre : 24 Points

ATTRIBUTION des POINTS à l'issue de la RENCONTRE

Victoire : 3 points
Match nul : 2 points
Match perdu : 1 point

1/ En cas de forfait, l'équipe gagnante par forfait marque un résultat de 24 à 0 (0 Point au classement pour l'équipe forfait).

2/ Le CLUB qui reçoit est chargé de communiquer au Secrétariat du C.B.D LOT la feuille de match signée et dûment remplie par les responsables d'équipes.

La feuille de match attestant le résultat est signée par le responsable de chaque équipe, après avoir signifiés les réserves éventuelles. Au-delà, aucune contestation n'est recevable.

3/ L'A.S ou E.S.B qui reçoit, à la possibilité d'organiser la rencontre dans un boulo-drome couvert (3 jeux min) de son choix dans lequel toutes les épreuves doivent pouvoir être jouées simultanément.

4/ **Les rencontres doivent se jouer entre le 30 octobre 2021 et avant le 23 avril 2022.**

Au choix des équipes de se mettre d'accord sur une date.

5/ Dans le cas où aucun accord entre responsables n'est trouvé sur la date de la rencontre, l'équipe recevant est déclarée gagnante par forfait de 24 à 0.

6/ Seul, le comité directeur du CBD LOT est habilité à examiner et à prendre des sanctions envers une A.S. ou E.S.B en cas de désaccord lors d'une rencontre au vu des feuilles de match.

